V01-60

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ : ZP17646078

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	08/09/2025	25007221

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

07/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S082Z119

(9) RAISON SOCIALE : CTA BRESSOLS

(3) COORDONNÉES : 1231 B chemin du pastenc

82710 BRESSOLS

Tel:09 52 70 73 02

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 031S1493

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
CF-424-MT (F)	30/10/2018	24/04/2012

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1VBU6J446703808	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
VBU6J4	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MAJEURES

2.1.5.c.2. DIRECTION ASSISTÉE : Mécanisme inopérant
4.1.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Mauvaise fixation du feu (AVG)
4.2.3.a.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Feu de couleur autre que blanc à l'avant ou rouge à l'arrière;intensité lumineuse fortement réduite (ARD)
4.3.3.a.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (FEUX STOP) : Feu de couleur autre que rouge;intensité lumineuse fortement réduite (ARD)
4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) (G,D)
4.5.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite (AVG,AVD)
4.5.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) (AVG,AVD)
4.5.4.a.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences (ARD)
6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact (AV)
6.1.7.d.2. TRANSMISSION : Raccords flexibles détériorés (AV)

DÉFAILLANCES MINEURES

1.1.12.b.1. FLEXIBLES DE FREINS : Endommagement, points de friction, flexibles torsadés ou trop courts (AVD)
1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé (AVG,AVD,ARG,ARD)
4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

223592

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8m/km) :	-5.2 m/km			
Dissymétrie suspension (≤30%) :	3%		7%	
Forces verticales :	1490 daN		1493 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	544 daN	525 daN	440 daN	486 daN
Déséquilibre (<20%) :	4%		10%	
Forces de freinage (efficacité):	544 daN	525 daN	440 daN	486 daN
Taux d'efficacité global (≥50%) :	66			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (≥18%) : 22%			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.50 m-1)	C1 : <0.10	C2 : <0.10		
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-2.5%	-1.6%		